

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 25112**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Maintenance et technologie : systèmes pluri-techniques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne, Université Paris-Est Marne-La-Vallée (UPEM)	Le Président de l'Université Paris-Est Créteil, Le Président de l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, Recteur de l'Académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

255r Contrôle, essais, maintenance en électricité, électronique, 343r Mesure de la pollution atmosphérique, contrôle de la qualité de l'eau, mesure de la radio-activité, 344r Mise en oeuvre des règles d'hygiène et sécurité

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Parcours-type :

- Maintenance nucléaires (UPEC)
- Techniques avancées et maintenance (UPEC)
- Technologies et équipement du véhicule - TEV (UPEM)
- Organisation et management des services, maintenance engins, transports et équipements (OMSMETE) (UPEM)
- définir, appliquer et mettre en œuvre une politique de maintenance des équipements (corrective, systématique, conditionnelle ou prédictive),
- mettre en œuvre et utiliser des outils dédiés de calculs de fiabilité, de disponibilité et de maintenabilité des équipements,
- établir un diagnostic de défaillance basé sur la mise en œuvre de différentes techniques (analyse vibratoire, thermographie infrarouge, analyse d'huiles, etc. ...)
- gérer le travail d'une équipe : utiliser les outils de planification de la maintenance, de gestion des équipements
- Mettre en œuvre une politique de maintenance (curative, systématique, conditionnelle ou prédictive),
- Utiliser les outils de calculs de fiabilité, de disponibilité et de maintenabilité des équipements,
- Etablir un diagnostic de défaillance basé sur la mise en œuvre de différentes techniques (analyse vibratoire, thermographie infrarouge, analyse d'huiles, etc. ...)
- Définir et appliquer une politique de maintenance des équipements dans le domaine nucléaire
- Mettre en œuvre des outils dédiés aux calculs de fiabilité, de maintenabilité et de disponibilité des équipements, ainsi que des outils d'aide au diagnostic de défaillances
- Gérer le travail d'une équipe en utilisant les outils de planification de la maintenance et de gestion des équipements
- Connaître les aspects réglementaires et normatifs liés à l'activité de maintenance dans le domaine nucléaire
- Comprendre le fonctionnement des systèmes pluritechniques dans le milieu nucléaire
- Analyser les modes de défaillances possibles
- Planifier les interventions de maintenance en milieu hostile
- Gérer une équipe de travail
 - Comprendre le fonctionnement des systèmes pluritechniques (électriques, mécaniques, fluidiques, électroniques)
- Analyser les modes de défaillances possibles, leurs causes et leurs effets
- Planifier les interventions de maintenance
- Utiliser les outils de planification de la maintenance, de gestion des équipements ; connaître les aspects réglementaires et normatifs liés à l'activité de maintenance (normes ISO 9000, 14000,...)
- Gérer une équipe d'intervention
- Conduire un projet industriel. Planifier et organiser le travail en équipe.
- Développer un argumentaire oral et écrit, s'exprimer oralement et lire des documents techniques
- Connaître les structures administratives régissant la création et la vie d'une entreprise
- Conduire une réunion de travail et gérer les compétences humaines
- Utiliser les outils statistiques utilisés dans l'activité de maintenance
- Maîtriser les types d'équations différentielles et leurs modes de résolution (analytique ou numérique)
- Comprendre les principes physiques qui régissent le comportement vibratoire des systèmes (linéaires ou non).
- Mettre en œuvre les principes d'isolation vibratoire.
- Utiliser les outils classiques de traitement du signal (indicateurs scalaires, représentation fréquentielle)
- Comprendre les notions de signaux échantillonnés et connaître les bases de la métrologie
- Appliquer la mise en œuvre d'une chaîne de mesure.
- Connaître les définitions de la maintenance et de la sûreté de fonctionnement ainsi qu'appliquer ces notions à des cas concrets

- Appliquer l'«Analyse des modes de défaillances, de leurs effets et de leur criticité» (AMDEC), ainsi que la méthode de l'«Arbre des causes» (MAC)
- Mettre en œuvre la gestion des ressources, des stocks, des équipements, etc...
- Etre habilité « Prévention des risques » (PRI) et « Qualité - Sûreté - Prestataires » (QSP)
- Connaître les circuits constituant l'installation et de son fonctionnement global
- Intégrer l'environnement de travail pour pouvoir y optimiser la maintenance dans le respect de la sûreté nucléaire, des contraintes légales, des plans de maintenance officiels et des états standards
- Connaître les principaux matériels du circuit nucléaire, de leurs interfaces et interactions, de leur fonctionnement et de leur environnement
- Elaborer, conduire et optimiser la maintenance dans le respect des contraintes de radioprotection et de disponibilité.
- Appréhender les concepts et principes de sûreté de fonctionnement et de sûreté nucléaire
- Intégrer systématiquement ces concepts dans la gestion des activités de maintenance afin de respecter les objectifs de diminution des doses intégrées et d'impact environnemental
- Intégrer systématiquement les contraintes induites par la sûreté nucléaire et la disponibilité des installations
- Inscrire et organiser les travaux dans le système qualité en vigueur tout en respectant les obligations contractuelles de délai.
- Concevoir, organiser, préparer, conduire et suivre les activités de maintenance en intégrant tous les paramètres spécifiques hors et en arrêt de tranche
- Utiliser les outils adéquats, planifier les activités des équipes d'une ou plusieurs entreprises sur les arrêts de tranche.
- Prendre en compte les contraintes spécifiques, de la logistique nucléaire aux dangers classiques
- Etablir une expertise ou un diagnostic pendant une opération de maintenance
- Analyser des résultats d'expertise et décider le réajustement éventuel des paramètres de maintenance
- Evoluer vers l'autonomie
- Acquérir une véritable culture de projet

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tout secteur d'activité industrielle dans le domaine des services aux entreprises spécialisé dans la maintenance de la production :

- La production
- L'exploitation des installations
- La gestion de la maintenance immobilière
- Le service après-vente
- La sécurité des installations
- La protection des hommes et de l'environnement

Tout secteur d'activité spécialisée dans :

- l'Energie
- le Nucléaire
- les Transports
- l'Administration / Services de l'Etat
- l'Armée
- la Santé
 - Technicien itinérant / Technicienne itinérante de maintenance Service Après-Vente -SAV
- Cadres techniques intermédiaires
- Gestionnaires de SAV
- Managers maintenance
- Responsable de services maintenance
- Electricien / Electricienne de maintenance de centrales nucléaires
- Cadre technique
- Gestionnaire
- Manager

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1102 : Management et ingénierie de maintenance industrielle

I1101 : Direction et ingénierie en entretien infrastructure et bâti

H1302 : Management et ingénierie Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

L'étudiant(e) titulaire d'un diplôme de niveau L2 - *des domaines : Scientifiques et techniques, DUT GIM, GEII, MP, GMP, BTS CPI MI, MAI* - attestant qu'il ou elle maîtrise les bases fondamentales pour accéder à un niveau d'entrée de Licence professionnelle Maintenance des systèmes pluritechniques, peut y accéder

dès lors qu'il ou elle a satisfait aux conditions d'admission propres à la commission d'admission de l'IUT Sénart / Fontainebleau (IUT de Seine et Marne Sud). L'octroi du diplôme s'effectue après une formation en 2 semestres décrits ci-dessous :

Descriptif des composantes de la certification :

Licence professionnelle – semestres 1 et 2 – 60 ECTS en formation initiale et en apprentissage

Semestre 1 : Tronc commun

UE 1 : Gestion et communication (10 ECTS) :

UE 2 : Outils scientifiques pour la maintenance (10 ECTS)

UE 3 : Stratégie, outils et méthodes de maintenance Habilitations (10 ECTS)

Semestre 2 : Parcours Techniques avancées de maintenance

UE 4 : Outils d'aide au diagnostic (10 ECTS)

UE 5 : Maintenance par contrôle non destructif (5 ECTS) :

UE 6 : Projet tuteuré (5 ECTS) :

UE 7 : Stage obligatoire en entreprises de 14 semaines et Mémoire (10 ECTS)

Semestre 2 : Parcours maintenance nucléaire

UE 4 : Outils de production nucléaire (10 ECTS)

UE 5 : Maintenance des installations nucléaires (5 ECTS)

UE 6 : Projet tuteuré (5 ECTS)

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION		OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés 50% universitaires, 50% professionnels
En contrat d'apprentissage	X		Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés 50% universitaires, 50% professionnels
Après un parcours de formation continue	X		Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés 50% universitaires, 50% professionnels
En contrat de professionnalisation	X		Enseignants et professionnels désignés selon les dispositions de l'article 11 de l'arrêté du 17 novembre 1999 en application de l'article 17 de la loi du 26 janvier 1984 comprenant, pour au moins un quart et au plus la moitié, des professionnels des secteurs concernés 50% universitaires, 50% professionnels
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		Cette formation est accessible via : - la Validation des Acquis Professionnels (VAP) qui permet un accès dérogatoire à une formation (décret n°85-906 du 23 août 1985) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel par une commission pédagogique. - la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permettant d'obtenir tout ou partie d'un diplôme (loi de modernisation sociale du 17 janvier 2002, décret n°2002-590 du 24 avril 2002) Examen du dossier constitué des cursus de formation, professionnel et personnel et audition du candidat par un jury de validation. Tous les diplômes proposés à l'université Paris-Est Créteil Val de Marne sont susceptibles de faire l'objet d'une VAP ou d'une VAE.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
	Accords universitaires partenaires : - CFA Sup 2000 pour l'apprentissage - Lycée André Malraux à Montereau pour le parcours Maintenance nucléaire

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 16 juillet 2015 accréditant l'Université Paris XII en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Arrêté du 15 juin 2015 accréditant l'Université de Marne-la-Vallée en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17/11/99 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 99

Arrêté du 16 juillet 2015 accréditant l'Université Paris XII en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Arrêté du 15 juin 2015 accréditant l'Université de Marne-la-Vallée en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://www.u-pec.fr/pratiques/universite/observatoire-etudiant/enquetes-d-insertion-professionnelle-336228.kjsp>

Autres sources d'information :

IUT de Sénart-Fontainebleau :

<http://www.iutsf.u-pec.fr/>

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

IUT de Sénart-Fontainebleau

CFA Sup 2000

UPEC

UPEM

Lieu(x) de certification :

Université Paris-Est Créteil Val-De-Marne : Île-de-France - Val-de-Marne (94) [Créteil]

Université Paris-Est Marne-La-Vallée (UPEM) : Île-de-France - Seine-et-Marne (77) [Marne-la-Vallée]

Université Paris-Est Créteil Val de Marne

61, avenue du Général de Gaulle

94010 Créteil Cedex France

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IUT de Sénart/Fontainebleau

Site de Sénart

Avenue Pierre Point

7567 Lieusaint Cedex

Site de Fontainebleau

Route forestière Hurtault

7300 Fontainebleau

Historique de la certification :

- **15148** Licence Professionnelle Domaine : Sciences, technologie, santé Licence professionnelle Maintenance des systèmes pluritechniques Spécialité Maintenance nucléaire

- **15139** Licence Professionnelle Domaine : Sciences, technologie, santé Licence professionnelle Maintenance des systèmes pluritechniques Spécialité Techniques avancées en maintenance